

A V I S.

On commencera le Mercredi 6. Janvier 1773 à distribuer, chez le Sr. Kurtzböck imprimeur de la Gazette Française, en maniere de Supplement à cette Gazette, une *Feuille Litteraire* en la même Langue, qui se distribuera ensuite tous les Mercredis & contiendra.

Les Etablissements, inventions & découvertes utiles & agreables, tant nationaux qu'étrangers.

L'annonce, & quelquefois des extraits des meilleurs livres nouveaux qui paroîtront à Vienne & ailleurs.

Des Avertissements relatifs aux Sciences, Arts & Belles Lettres.

Une, ou plusieurs pièces fugitives en vers, Anecdotes, Traits de bienfaisance, Evenements extraordinaires &c.

Le nombre journalier des morts de la Ville de Vienne & fauxbourgs.

Le précis des Edits, Ordonnances &c. qui seront publiés à Vienne, & sur tout de ceux qui concerneront les objets ci-dessus spécifiés.

Tous les Gens de Lettres qui voudront bien fournir des pieces, ou des Extraits, sont invités à les faire parvenir à l'Imprimerie du Sr. Kurtzböck Place du Hoff Nro. 216; & les Artistes, Mécaniciens &c. pourront de même y envoyer les avis & Avertissements qu'ils desireront être insérés; ils le seront *Gratis*; mais on croit de-

C-375625

voir prevenir qu'on ne fera aucun usage de piéces Satyriques qui regarderoient des particuliers; moins encore de ces especes de Libelles qui deshonorent les Lettres & qu'a l'égard des Avis & Avertissements, on n'insérera que ceux qui paroîtront mériter quelqu'attention.

Ce Supplément ou *Feuille Littéraire* sera de 8. pages in 8vo. du même Caractère du même Format & du même Papier que le present Avis; elle en contiendra quelque fois d'avantage, suivant l'abondance des Matières, mais jamais moins, & formera au bout de l'an un Volume, qui sera pour le moins de 500 pages.

Ceux qui voudront souscrire pour la Gazette & en même tems pour cette Feuille, payeront la dernière six florins par an: ceux qui ne souscriront que pour cette Feuille seule la payeront sept florins: & ceux qui ne souscriront point payeront la Feuille de 8. pages huit Kreutzers, & l'augmentation à proportion, quand elle excédera ces huit pages.

Les souscrivans payeront, suivant l'usage, un Trimestre d'avance.



DS-2022-7761